



SYNDICAT DE L'ENCADREMENT
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
(SEJS)
UNSA-éducation

Le 28 novembre 2011

Madame la Directrice,

Lors de la CAP du 26 mai dernier, le SEJS vous a interrogé sur la mise en place d'un concours de recrutement d'inspecteur de la jeunesse et des sports (IJS) en 2012. Vous avez réservé votre réponse.

Lors du CTPM du 17 octobre, vous avez indiqué que la mise en place d'effectifs indicatifs par corps allait être un moyen d'éviter les regrettables phénomènes de "stop and go" en matière de recrutement, ce qu'a notamment connu le corps des IJS de 2006 à 2011.

Il apparaît que les décisions de recrutement d'IJS en 2011, puisant même dans les listes complémentaires (initiative dont nous vous remercions), ne permettent pas de garantir complètement l'effectif que l'administration a fixé d'un IJS par direction départementale interministérielle (DDI), indépendamment du fait que le SEJS renouvelle le constat que cet effectif cible demeure insuffisant. Par ailleurs les mesures de suppressions d'emploi à horizon 2013 sont de 38 IJS, dont environ la moitié dans les DDI. Il est donc clair que les mesures de recrutement 2011 ne constituent qu'un palier dans la chute régulière des effectifs des IJS. Ainsi l'objectif d'un IJS par DDI ne pourra être atteint et l'on continuera à s'en éloigner si des concours ne sont pas régulièrement organisés, reproduisant ce phénomène de "stop and go".

Aussi le SEJS vous sollicite-t-il cette année encore pour prévoir l'organisation d'un concours de recrutement en 2012. Il vous demande par ailleurs de bien vouloir mettre en place la procédure de recrutement par liste d'aptitude conformément aux articles 4 et 9 du décret statutaire n° 2002-697 du 12 juillet 2004 et à votre récente note de service n° 2011/375 du 28 septembre dernier. Sur ce dernier point, vous avez semble-t-il envisagé une CAP à ce titre en janvier 2012. Vous pourrez certainement nous le confirmer et nous en préciser la date lors de la CAP du 6 décembre prochain.

Au nom du SEJS, je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de nos meilleures salutations.

Isabelle BECU-SALAÜN
Secrétaire générale du SEJS

Madame Michèle KIRRY,
Directrice des Ressources Humaines
des ministères chargés des Solidarités, de la
Cohésion Sociale, de la Santé, des Sports, de la
Jeunesse et de la Vie Associative
14, av. Duquesne
75350 PARIS SP 07